



## Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale N° 37 de janvier 2025

### Dix ans déjà !

Le 21 novembre 2014, notre première assemblée générale créait l'Association du souvenir des Cadets de la France Libre. C'est à l'initiative des Cadets eux-mêmes, sous l'impulsion de Pierre LEFRANC, qui avaient décidé en 2010 de mettre fin à l'Amicale des Cadets, que Hugues LAVOIX et Patrick LEMOINE, fils de cadets et Pierre MOULIE, fils d'instructeur des Cadets proposèrent la création de l'Association dont les statuts « loi de 1901 » furent rédigés par Pierre MOULIE. Lors de la création, Etienne LAURENT, René MARBOT, Claude VOILLERY rejoignirent le conseil d'administration et René MARBOT en fut le président-fondateur.



Etienne  
LAURENT

René MARBOT  
(18 Juin)

Claude  
VOILLERY

Dix ans après, si nos amis cadets nous ont quitté, l'association affiche toujours un bilan positif : l'association est reconnue dans le monde militaire et mémoriel ; ses productions sont nombreuses : lettres éditoriales trimestrielles rendant compte de l'activité de l'association, production d'ouvrages concernant les Cadets et l'Ecole ( les livres bleus), le site internet « cadetfrancelibre.fr » en perpétuel enrichissement, événements mémoriels dont le dernier s'est tenu le 15 juin à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan pour honorer les cinq promotions de Cadets à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fermeture définitive de l'Ecole en juin 1944.

La présence à nos côtés des Fondations de la France libre et Charles de GAULLE, l'appui des

représentants de la Promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre » et de l'association « La Saint-Cyrienne », l'intérêt porté à nos travaux par des adhérents non issus de familles de Cadets, traduisent à l'évidence la solidité de notre association.

*2025 sera une année charnière car, au-delà de la célébration de l'Armistice du 8 mai 1945, notre association aura à s'interroger sur son avenir alors que le monde mémoriel est traversé par de nombreux regroupements, fusions et que les témoins directs des événements de la deuxième guerre mondiale ont quasiment tous disparu.*

### Echos de l'assemblée générale du 6 décembre 2024 et perspectives 2025

Nous étions 35 présents ou représentés lors de cette assemblée générale qui s'est tenue 5, rue de Solférino à Paris. De nombreux membres avaient fait le déplacement en provenance de toute la France, au-delà de la seule région parisienne. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Conformément aux usages une minute de silence a été observée pour les Cadets, stagiaires de l'Ecole, adhérents de l'association décédés dans l'année, avec notamment le départ dans les jours précédant l'AG de Bernard PRIGL d'ONDEL (voir le communiqué de l'association). Le conseil d'administration du 11 octobre ayant déjà évoqué les autres décès intervenus dans l'année avant cette date.

Les rapports moral et financier vous ont été adressés avec l'ordre du jour de l'assemblée générale. Je vous laisse vous y référer. Ils ont été approuvés à l'unanimité de l'assemblée.

### Les projets pour 2025 évoqués en Assemblée générale.

D'abord un déplacement organisé à Scorbé-Clairvaux pour les Fondations représentées au conseil d'administration le 4 mars 2025, permettant de visiter le Musée Charles de Gaulle



## Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale N° 37 de janvier 2025

qui sera présenté par son président Lucien Jugé, membre de notre conseil. Manifestez-vous si vous souhaitez vous associer à ce déplacement.

Ensuite une rencontre dans l'année à une date qui reste à fixer à *Malvern College*, premier lieu d'implantation de l'Ecole en Grande-Bretagne.

Mais également une cérémonie aux Invalides le samedi 13 septembre, date anniversaire de la remise de son fanion par le général de Gaulle à la première promotion « Libération »

**Notre secrétaire général Hugues Lavoix nous a détaillé la liste pour des actions en cours et des nombreux projets** pour lesquels il espère des appuis (voir annexe 4 de l'ordre du jour de l'AG). Le bureau souhaite que vous soyez nombreux à rejoindre le petit nombre de membres actifs qui font « vivre » l'association. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Hugues (06 44 03 28 91) qui se tient à votre disposition pour ce faire.

Comme l'an passé, nous avons rappelé notre association au concours national de la Résistance et de la Déportation, dont le thème national cette année est « libérer et refonder la France (1943-1945).

### Les vœux du Bureau de l'association pour l'année 2025 :

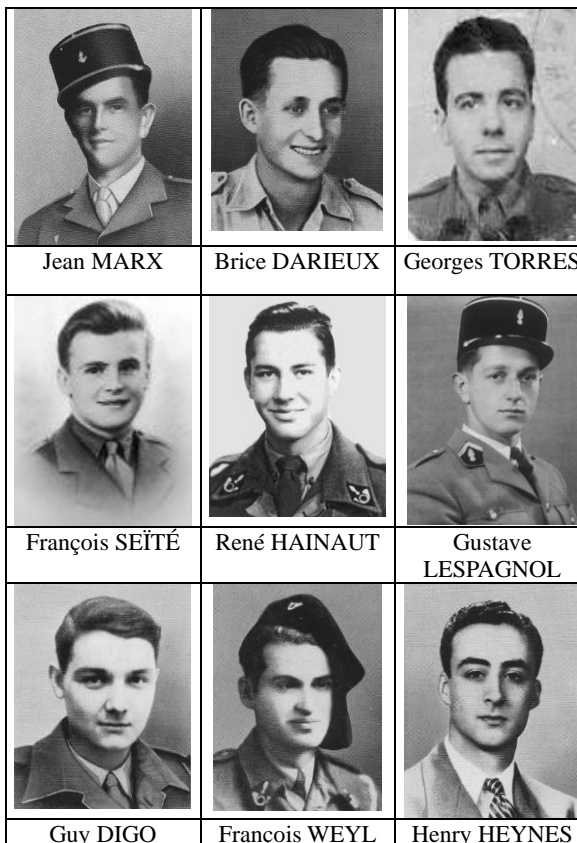
Votre bureau et le conseil d'administration de notre association vous adressent leurs **meilleurs vœux** pour la nouvelle année.

Ils vous assurent de leur amitié et de leur soutien dans les actions que vous mènerez avec nous dans l'esprit des valeurs communes qui nous animent et dans le souvenir de tous ceux qui ont œuvré pour la liberté de notre Pays dans la dure période de la Deuxième Guerre Mondiale.

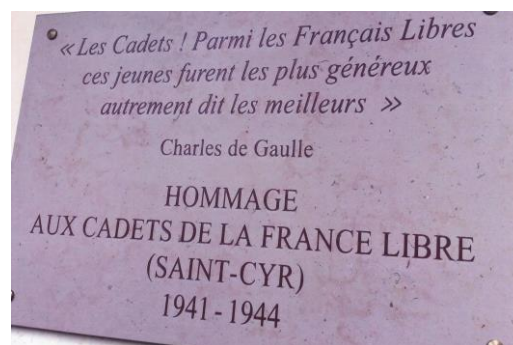
Ils forment des vœux pour que ces valeurs nous inspirent dans cette nouvelle année qui s'annonce difficile dans un contexte international incertain.

### Au dernier trimestre 1944, 9 cadets sont tombés pour libérer la France

Pour libérer la Lorraine avec les maquisards ou défendre l'Alsace contre les offensives allemandes ou libérer le Luxembourg



Le plus jeune, Guy DIGO avait 19 ans



Plaque du souvenir Cour des Invalides Paris